

# FABRIQUE D'EGLISE

Fabrique d'église Sainte Waudru  
à CIPLY

79009

Numéro de Fabrique : 85011

Numéro d'entreprise : 0211129606

## BUDGET POUR L'EXERCICE 2021

Transmettre simultanément  
un exemplaire à l'Organe Représentatif agréé (Evêché)  
et à chaque Administration Communale concernée.  
Si votre F.E. est située sur plusieurs communes  
transmettre également un exemplaire au Gouverneur

Transmis à l'Organe Représentatif agréé  
et à l'Administration Communale de Ciplly, le .....

**Le Secrétaire,  
Leclercq Joseph**

**Le Président,  
Brunin Laurence**

Reçu à l'Organe Représentatif agréé, le .....

Reçu à l'Administration Communale de Ciplly, le .....

**Le Directeur Général,**

**Le Bourgmestre,**

**FABRIQUE D'ÉGLISE FABRIQUE D'ÉGLISE SAINTE WAUDRU**  
à CIPLY  
Numéro BCE : 0211129606

**ADRESSE OFFICIELLE DU SIÈGE DE L'ÉTABLISSEMENT**

Nom de la Fabrique	FABRIQUE D'ÉGLISE Fabrique d'église Sainte Waudru
Rue et n°	Place de Ciplly, 1
Code postal et localité	7024 CIPLY
Téléphone / GSM	
Adresse mail	

**COORDONNÉES DES MEMBRES**

**Président du Conseil**

Nom et prénom	Mademoiselle Laurence Brunin
Rue et n°	Rue Brunehaut, 72
Code postal et localité	7022 Mesvin
Téléphone / GSM	065 339901
Adresse mail	bruninlaurence@outlook.com

**Secrétaire du Conseil**

Nom et prénom	Monsieur Joseph Leclercq
Rue et n°	Rue Brunehaut, 204
Code postal et localité	7024 Ciplly
Téléphone / GSM	065 352541
Adresse mail	joseph.leclercq@skynet.be

**Trésorier**

Nom et prénom	Monsieur Jean Peremans
Rue et n°	Rue Hauzeur , 7
Code postal et localité	7024 Ciplly
Téléphone / GSM	065 348266
Adresse mail	jean_peremans@skynet.be

**ADRESSE DE CORRESPONDANCE DE L'ÉTABLISSEMENT**

CHEZ LE TRÉSORIER
-------------------

Fait le ..21.../.....08../2020..... à CIPLY

Le Secrétaire,



Le Président,



## CALCUL DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT PRÉSUMÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

ACTIF		PASSIF	
Boni du compte pénultième (2019)	2.483,96	Déficit du compte pénultième (2019)	
Boni du budget précédent (2020) (après MB éventuelle)	0,00	Déficit du budget précédent (2020) (après MB éventuelle)	0,00
Crédit inscrit à l'article 52 des dépenses du budget précédent (2020)		Crédit inscrit à l'article 20 des recettes du budget précédent (2020)	1.480,78
TOTAL A	2.483,96	TOTAL B	1.480,78
<b>BONI PRÉSUMÉ : (A-B)</b>	<b>1.003,18</b>	<b>MALI PRÉSUMÉ : (B-A)</b>	

Si A est plus élevé que B, la différence constitue un "Boni présumé"  
à inscrire à l'article 20 des Recettes

Si B est plus élevé que A, la différence constitue un "Mali présumé"  
à inscrire à l'article 52 des Dépenses

### OBSERVATIONS ET EXPLICATIONS DU CONSEIL DE FABRIQUE

Motif des changements proposés

**- Justification des dépenses reprises aux articles 1 à 15 dont le montant est supérieur à l'exercice pénultième.**

**- Justification des dépenses reprises aux articles 16 à 26 : base horaire (en 40ème).**

La FE recherche un nouvel organiste suite à la démission du précédent. Les postes D19 , R50a et R50c reprennent les montants ajustés sur base de 2 célébrations par mois.

**- Justification des travaux d'entretien.**

**- Justification des travaux extraordinaires.**

La FE demande un budget extraordinaire de 30.000 € pour la réparation du clocher de l'église. Ce budget est estimé sur base de devis établis par des artisans (dont copie). En 2017, lors de la deuxième demande d'intervention pour ce clocher, les services de la ville nous ont confirmé qu'ils prendraient en charge ces travaux. Vu l'absence de réaction et l'urgence des travaux, nous demandons ce budget extraordinaire pour faire exécuter nous même ces travaux.

## RECETTES DE LA FABRIQUE

NATURE DES RECETTES 1	Sommes portées au compte de 2019 2	Allocations inscrites au budget de 2021 par la Fabrique 3	Allocations modifiées par	
			l'Organe Représentatif agréé 4	Le Conseil communal 5
<b>CHAPITRE I - RECETTES ORDINAIRES</b>				
<b>Recettes ordinaires</b>				
1. Loyers de maisons				
2. Fermage biens en argent				
3. Fermage en nature				
4. Rentes foncières (argent)				
5. Rentes en nature				
6. Revenus de fondations				
7. Revenus des fermages	50,00	50,00		
8. Intérêts de fonds hypoth.				
9. Intérêts en rentes Etat				
10. Intérêts Caisse d'Epargne			2,00	
11. Intérêts d'autres valeurs			1,00	
12. Coupes de bois				
13. Produits du cimetière				
14. Produits des chaises			99,00	
15. Produits des troncs	48,73	149,00		
16. Droits inhum. et mariages	120,00	60,00		
17. Supplément communal	10.856,23	14.378,82		
18. Autres recettes ordinaires				
18a. Quote-part des travailleurs dans cotisations ONSS	125,98	320,00		
18b. Précompte professionnel retenu				
18c. Récupération consommation presbytère				
18d. Récupération charges diverses				
18e. Autres recettes ordinaires				
<b>Total CHAPITRE I - RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>11.200,94</b>	<b>15.059,82</b>		
<b>CHAPITRE II - RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>				
<b>Recettes extraordinaires</b>				
19. Boni exercice précédent	9.105,55			
20. Boni présumé exercice précédent			1.003,18	
21. Emprunts				
22. Vente de biens				
23. Remboursement de capitaux				
24. Donations, legs				
25. Subsidés extr. commune			30.000,00	
26. Subsidés extr. Province				
27. Subsidés extraord. R.W.				
28. Autres				
28a. UCM clôture				
28b. Ristournes de sociétés diverses				
28c. Indemnité d'assurance pour travaux extraordinaires				
28d. Location de l'Eglise				
<b>Total CHAPITRE II - RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>9.105,55</b>	<b>31.003,18</b>		
<b>RECAPITULATION</b>				
CHAPITRE I - RECETTES ORDINAIRES	11.200,94	15.059,82		
CHAPITRE II - RECETTES EXTRAORDINAIRES	9.105,55	31.003,18		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>20.306,49</b>	<b>46.063,00</b>		

## DÉPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	Sommes portées au compte de 2019 2	Crédits alloués au budget de 2021 par la Fabrique 3	Crédits modifiées par	
			l'Organe Représentatif agrée 4	Le Conseil communal 5
<b>CHAPITRE I - DEPENSES</b>				
<b>Objets de consommation</b>				
1. Pain d'autel		45,00		
2. Vin		40,00		
3. Cire, encens, chandelles	83,01	125,00		
4. Huile pour lampe ardente		95,00		
5. Eclairage	229,49	310,00		
6. Autres				
6a. Combustible chauffage	970,87	1.250,00		
6b. Eau				
6c. Saintes huiles				
6d. Ornementation florale				
<b>Entretien du mobilier</b>				
7. Entretien ornements	592,90	500,00		
8. Entretien meubles église	37,00	37,00		
9. Blanchissage du linge	45,00	100,00		
10. Nettoyement église	37,00	37,00		
11. Autres				
11a. Revue diocésaine				
11b. Documentation Aide aux fabriciens				
11c. Autres				
11d. Autres				
11e. Autres				
<b>Autres frais nécessaire à la célébration du culte</b>				
12. Achat ornements et vases		200,00		
13. Achat meubles & ustensile				
14. Achat linge d'autel				
15. Achat livres liturgiques	10,00	205,00		
<b>Total CHAPITRE I - DEPENSES</b>	<b>2.005,27</b>	<b>2.944,00</b>		
<b>CHAPITRE II - DEPENSES ORDINAIRES</b>				
<b>Gages et traitements</b>				
16. Traitement brut clerc				
18. Traitement des chantres				
19. Traitement de l'organiste	1.867,30	2.500,00		
20. Organiste intérimaire	770,00	500,00		
21. Traitement enfants choeur	72,00	36,00		
22. Traitement des sonneurs				
23. Traitement porte-croix				
24. Traitement du bedeau				
25. Charges nettoyeuse ALE				
26. Traitement nettoyeuse				
<b>REPORT Chapitre 2 - Dépenses ordinaires</b>	<b>2.709,30</b>	<b>3.036,00</b>		

## DÉPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	Sommes portées au compte de 2019 2	Crédits alloués au budget de 2021 par la Fabrique 3	Crédits modifiées par	
			l'Organe Représentatif agrée 4	Le Conseil communal 5
<b>REPORT Chapitre 2 - Dépenses ordinaires</b>	<b>2.709,30</b>	<b>3.036,00</b>		
<b>Réparations d'entretiens</b>				
27. Entr. et répar. église	10.425,22	5.000,00		
28. Entr. et répar. sacristie		500,00		
29. Entr. et répar. cimetière				
30. Entr. et rép. presbytère				
31. Entr.rép.autres propriété				
32. Entr. et répar. orgue	394,46	372,00		
33. Entr. et répar. cloches	103,48	372,00		
34. Entr. et répar. horloge				
35. Autres				
35a. Entr.et rép app.chauffage		415,00		
35b. Entr. et rép. extincteur	97,48	105,00		
35c. Entreprise de nettoyage		125,00		
<b>Dépenses diverses</b>				
36. Suppl. traitement curé				
37. Suppl. traitement vicair				
38. Indemnité prêtre habitué				
39. Honoraires prédicateurs				
40. Abonn "Eglise de Tournai"	244,00	244,00		
41. Remise allouée trésorier	17,24			
42. Remise allouée à l'Evêché				
43. Acquit ann. messes, etc..				
44. Intérêts des capitaux dus				
45. Papiers, plumes, encres	37,68	80,00		
46. Frais de correspondance	30,13	90,00		
47. Contributions		83,00		
48. Assurance incendie	137,10	150,00		
49. Fonds de réserve				
50. Autres dépenses ordinaires				
50a. Charges sociales versées	996,46	1.500,00		
50b. Précompte profess. versé				
50c. Avantages sociaux bruts		400,00		
50d. Ass.Responsabilité Civile	467,50	480,00		
50e. Assurance Loi				
50f. Ass. R.C. objective				
50g. Médecine du Travail				
50h. SABAM	72,60	75,00		
50i. Frais bancaires	84,61	40,00		
50j. Ornementation florale				
50k. Reprobél		22,00		
50l. Informatique Adresse Email		30,00		
50m. Autres dépenses ordinaires				
<b>Total CHAPITRE II - DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>15.817,26</b>	<b>13.119,00</b>		



## DÉPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	Sommes portées au compte de 2019 2	Crédits alloués au budget de 2021 par la Fabrique 3	Crédits modifiées par	
			l'Organe Représentatif agrée 4	Le Conseil communal 5
<b>CHAPITRE II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES</b>				
<b>Dépenses extraordinaires</b>				
51. Déficit exercice précédent				
52. Déficit présumé exercice précédent				
53. Placement de capitaux				
54. Achat ornements, etc...				
55. Décoration & embel.église				
56. Grosses répar. église		30.000,00		
57. Grosses répar. cimetière				
58. Grosses répar. presbytère				
59. Grosses rép.autres propr.				
60. Frais de procédure				
61. Autres dépenses extraord.				
62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
62a. Réparation dégâts orage				
62b. Remboursement solde indemnisation assurance				
62c. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
62d. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
63a. Dép.extra.exerc.antérieur				
63b. Dép.extra.exerc.antérieur				
<b>Total CHAPITRE II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>0,00</b>	<b>30.000,00</b>		

RECAPITULATION				
CHAPITRE I - DEPENSES	2.005,27	2.944,00		
CHAPITRE II - DEPENSES ORDINAIRES	15.817,26	13.119,00		
CHAPITRE II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES	0,00	30.000,00		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES</b>	<b>17.822,53</b>	<b>46.063,00</b>		

RECETTES	20.306,49	46.063,00		
DÉPENSES	17.822,53	46.063,00		
<b>EXCÉDENT</b>	<b>2.483,96</b>	<b>0,00</b>		

Ainsi dressé et approuvé en séance du Conseil de Fabrique, à CIPLY, le .....21/08/2020.....

*Le Secrétaire,  
Leclercq Joseph*

*Le Président,  
Brunin Laurence*

  
**Jean PEREMANS**  
Trésorier

*Les autres Membres,*



**Le Conseil de fabrique de la Fabrique d'église Fabrique d'église Sainte Waudru de CIPLY**

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les fabriques des églises, les articles 9, 10, 12, 36, 37, et 92 ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014, l'article 1er ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les articles L1321-1, 9°, et L3111-1 à L3162-3 ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 décembre 2014 relative aux pièces justificatives se rattachant aux actes adoptés par les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus ;

Considérant qu'en date du ...21/08/2020., le trésorier a élaboré le projet de budget, pour l'exercice 2021 ;  
Considérant que ledit projet de budget a été soumis au Conseil de fabrique au cours de la présente séance ;

Considérant que ledit projet de budget répond au principe de sincérité budgétaire, qu'en effet, les allocations prévues dans les articles de recettes sont susceptibles d'être réalisées au cours de l'exercice prochain et que les allocations prévues dans les articles de dépenses sont susceptibles d'être consommées au cours du même exercice

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le budget de la Fabrique d'église , pour l'exercice 2021, est arrêté par .4... voix pour, 0..... voix contre et ...0..... abstentions comme suit :

Recettes ordinaires totales	15.059,82 €
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	14.378,82 €
Recettes extraordinaires totales	31.003,18 €
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	30.000,00 €
- dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	1.003,18 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2.944,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	13.119,00 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	30.000,00 €
- dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0,00 €
Recettes totales	46.063,00 €
Dépenses totales	46.063,00 €
Résultat comptable	0,00 €

**Art 2 :** En application de l'article 1er de la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014, une copie du budget est transmise, avec une copie de toutes les pièces justificatives à l'appui, simultanément

- Au Conseil communal de la Commune de Cibly ;
- A l'Organe représentatif du culte reconnu. Diocèse de Tournai.





**Art 3 :** Les pièces justificatives suivantes sont jointes à l'acte :

- un tableau explicatif sommaire des prévisions budgétaires
- un tableau prévisionnel de l'évolution des charges salariales
- un état détaillé de la situation patrimoniale
- un tableau des voies et moyens pour le financement des dépenses extraordinaires



- un relevé des célébrations culturelles privées prévues avec les tarifications d'application.

Raison d'être de la non transmission de certaines pièces justificatives :

Le Secrétaire		
Le Trésorier	<b>Jean PEREMANS</b> Trésorier	
Le Président		
Autre membre présent		
Autre membre présent		

20/08/2020

## COMMUNE DE CIPLY - FABRIQUE D'EGLISE Sainte Waudru

### Budget 2021 : Situation patrimoniale de la fabrique d'église.

Au 1 Janvier 2020, la fabrique possède le bien immobilier suivant :

- Un terrain sis chaussée de Maubeuge , au lieu dit « les agaises » à 7024 Cibly, d'une contenance de 10a et 10 ca, repris au cadastre section A n° 260.

Au 1 Janvier 2020, la fabrique possède les comptes financiers suivant :

- Banque de la Poste : Compte courant n°BE40 0000 6257 1363. Solde 16 006,10 €
- Banque de la Poste : Compte d'épargne non réglementé n° BE94 2998 2924 2114. Solde 777,86 €

**Certifié sincère et véritable**

Fait à Cibly le 20/08/2020



**Le trésorier,  
Peremans Jean**



**Le secrétaire du Bureau  
Joseph Leclercq**



**La présidente du Bureau  
Laurence Brunin**

# Boullard Activity sprl

Toitures -Plomberie-Zinguerie

Aménagement Grenier Isolation

Boullard Cédric

Chemin d'Havré 82 - 7030 Saint-Symphorien

Tél: 065/724636 - Gsm: 0496/307826

e-mail brdactivity@gmail.com

tva 0842189533

Fortis BE10 001658535504 ing be38 363139683272

axa be 26 7512069581290002

rc mons 081511

Devis pour définition  
du budget uniquement

lundi 12 juin 2017

Jean PEREMANS  
Trésorier

Devis 2017

Eglise de cipl  
rue des robiniers  
cipl

Désignation	Montant
remplacement de la couverture du clocher	0 €
Echaffaudage tour devant l'église	3.850 €
échaffaudage suspendu	1.500 €
installation chantier	987 €
Démontage ardoise + plancher	2.100 €
crochet sécuriter	598 €
zinc atz recouvrement pierre pied de toiture	2.160 €
arrétier en zinc atz	1.260 €
couverture ardoise naturel	5.980 €
Plancher en sapin traiter	3.987 €
si bois de charpente en chêne a remplacer 3000 € m <sup>3</sup>	0 €
Coq si remplacer	1.280 €
restoration plus peinture de la croix	525 €
container	750 €
rejointoyage le m <sup>2</sup>	85 €
voir si un peu de maçonnerie	0 €
Prix hors TVA	24.972 €
	<i>TVA</i>
	<i>30 216 €</i>

Autoliquidation

Acompte avant le début des travaux 30%

Deuxièmes acompte pendant les travaux 40%

Soldes

A la fin des travaux

